

Cercle d'Escrime de Yerres
Association Loi 1901
Siège social : Mairie de Yerres
91330 YERRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

REUNION DU 17 JUIN 2011

RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire du Cercle d'Escrime de Yerres s'est déroulée le 17 juin 2011 à Yerres.

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Frédéric DURIEUX, Président du C.E.Y.

1- Bilan saison 2010/2011

Effectifs

- Les effectifs du Club restent stables depuis quelques années, avec une moyenne d'environ 130 licenciés (135 adhérents pour la saison 2010/2011).
- C'est une bonne répartition sur l'ensemble des catégories, y compris cadets et juniors.
- Seulement 15% de filles, situation encore en baisse.
- La majorité de tireurs sont Yerrois (57%), puis Crosne, Brunoy et Villecresnes
- Le CEY devient le premier club de l'Essonne, en nombre de licenciés (*information de l'AG ligues de Versailles, du 18 juin 2011*)
- Le taux de renouvellements d'adhésions est supérieur à celui des nouveaux adhérents.

Résultats sportifs

Poussins :

Benoit FAUCHIE et Thibault GALLET terminent 1er, en équipe, du championnat départemental de l'Essonne.

Pupillettes :

Hélène ROMAO termine 2ème lors du Challenge départemental de Chilly Mazarin, comptant pour le classement départemental.

Benjamins :

Garnier TOM, Maxime ARRAULT, Baptiste FERRERI et Baptiste LEGO terminent 2ème en équipe benjamins lors du championnat départemental de l'Essonne.

Tom GARNIER, 3ème lors de la finale de la Ligue de Versailles.

Minimes :

Pauline DURIEUX, 3ème lors de la finale de la Ligue de Versailles, sélectionnée pour la finale des championnats de France à Paris, où elle termine 75ème.

Cadets :

Emilien BAPTISTE, Antonin YON, Thibaud THIERRY sélectionnés pour la finale des championnats de France à Cognac, où ils terminent respectivement 43ème en N1, 22 et 41ème en N2.

Antonin YON, Thibaud THIERRY, Thibault FERRERI, Adrien PAUL sélectionnés pour la finale des championnats de France par équipe, où ils terminent 13ème de N2.

Depuis 3 ans, les minimes ou cadets accèdent régulièrement aux finales de championnat de France. Le bureau félicite les maîtres d'armes.

Faits marquants

- Le challenge Caillebotte, organisé par le CEY : très bonne participation pour la deuxième année consécutive, avec 170 tireurs.

2-Bilan financier

Un déficit de 3807,14 euros suite au redressement de l'URSSAF. Nous avons reçu une subvention de la commune de Brunoy. La subvention Yerroise est en baisse.

Pour maintenir l'équilibre du budget du CEY, les cotisations de chaque catégorie seront augmentées de 5 euros pour la saison 2011/2012, et nous nous proposons de travailler le sponsoring.

L'assemblée approuve les comptes tels que présentés (0 abstention, 0 contre) et donne quitus au bureau pour la gestion de l'association.

3-Projet saison 2010/2011

Retour dans la salle du CEC prévue en octobre-novembre 2011 suite à un retard des travaux, information de Claude Hélène (élu mairie Yerres)

Changement du règlement intérieur :

Article 6

Matériel personnel :

Le CEY permet à ses adhérents de louer le matériel à l'exception du gant qui devra impérativement être acheté.

Pour des raisons de sécurité d'assurance, il est nécessaire que le tireur achète la sous cuirasse dès la catégorie Benjamin. Celle-ci devant être utilisée lors de l'entraînement. **Il sera également demandé en catégorie « Pupille confirmé » d'acheter un fil de corps.**

Le CEY recommande fortement aux tireurs participants régulièrement à des compétitions d'investir dans le matériel suivant : fils de corps, fleuret et cuirasse.

Article 7

Il est formellement interdit de pénétrer sur le sol de la salle d'armes avec des chaussures inadaptées à la pratique de l'escrime. Celles ci doivent impérativement avoir des semelles blanches.

Pour des raisons de sécurité, l'accès à la salle d'armes est réservé aux tireurs et à l'encadrement du Club. La responsabilité du Club ne pourra être engagée en cas de non respect de cette directive.

Une copie du règlement intérieur sera remise à chaque inscription.

L'assemblée approuve les modifications du règlement intérieur telles que présentées (0 abstention, 0 contre).

4-Election du bureau

Renouvellement du bureau :

Cinq membres du bureau démissionnent : Frédéric Durieux, Marie-Laure Sobrier, Sandrine Rouby, Michèle Julan, Nathalie Douetil.

Coralie Paul se présente au bureau.

Aucun autre point n'étant soulevé par l'assemblée présente, la séance est levée.

Le président

Frédéric DURIEUX

La secrétaire

Marie Laure SOBRIER

La trésorière

Nathalie LOUIS